

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Laetitia Monnier, la call-girl qui voulait rester vierge - Le débrief

Et là, clang! Schlag! T'as les gladiateurs qui attaquent les golois!
Mais eux, eh bah ils se laissent pas faire!
Je clang, paf, bling! C'était fou, je te jure, papa!
Ah ouais, dis donc, c'est impressionnant.
Et après, y'a aussi une course de chat!
Avec un chat qui explose!
Boom!
Ouais, t'en fais pas un peu trop, là.
Quoi? Mais non, je te promets, papa.
D'accord.
On va vous prendre pour un fou.
En ce moment, profitez de vos billets à moins 20% sur puidufou.com
Puidufou, offre sous mise à condition.
Voilà, c'est une histoire qui laisse beaucoup de zones d'ombre
et beaucoup de questions en suspens.
Et on a bien besoin d'un des acteurs de cette histoire pour la débriffer.
Je suis avec maître Patrick Larvore, du barreau de Brest.
Vous étiez dans ce dossier, maître l'avocat de William Roland.
Parlons de lui tout de suite, parce que je suppose que c'est d'abord
de ça que vous avez envie de parler.
Voilà un garçon qui, à 22 ans, quand on l'accuse d'un meurtre,
est presque 30 ans, quand on l'innocente et qu'on dit qu'il n'y est pour rien.
Ça lui a bousillé la jeunesse, ce truc-là.
Ah oui, monsieur, on l'a tout à fait,
ces 8 années d'instruction l'ont complètement détruit.
Je dois dire que c'était déjà un garçon qui était extrêmement fragile
avant toute cette affaire.
Moi, j'ai vraiment une certitude, c'est que ces 8 années l'ont complètement détruit.
Mais quand la juge le renvoie devant la cour d'assises,
elle a deux ou trois arguments, pas beaucoup je vous concerne.
Elle a ses brûlures sur le bras, elle a sa pointure taille 44,
et puis elle a surtout ses aveux.
Et au fond, est-ce que l'implication de William dans cette histoire
n'est pas un épisode de plus de cette religion des aveux?
Ah ben ça a été un des moments forts du procès, parce que les aveux de William Hollande
en fin de garde à vue étaient en fait un des cinq éléments d'accusation
qui étaient portés contre lui,
au-delà des accusations les tisses à monnaie,
de la semelle sur la lunette des toilettes,
le départ précipité à Marseille,
et l'expertise médicale faite à Marseille quand il a été arrêté.
Alors les aveux, ça a été relativement simple.
J'ai démontré qu'il n'était ni spontané, ni circonstancié,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Laetitia Monnier, la call-girl qui voulait rester vierge - Le débrief

et qu'on ne pouvait rien en tirer.

Mais vous avez tenté de le contester,
ça devant la chambre de l'instruction,
quand il s'est agi de leur envoyer dans la corde assise,
ça n'a pas payé.

Alors en fait, c'est effectivement assez rare
que nous faisons appel d'une décision de mise en accusation,
et quand l'ordonnance qui a été rendue par le juge d'instruction
le 4 juillet 2014, j'ai été le seul à faire appel,
puisque l'Edith Chabonnier n'a pas interjeté appel
de cette ordonnance de mise en accusation,
et donc je me suis présenté en mars 2015,
et la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Rennes
a décidé de renvoyer...

Vous n'avez pas convaincu, quoi?

Non, donc la Chambre de l'instruction
a donc confirmé l'ordonnance de mise en accusation
au terme d'un arrêt quand même qui était un peu particulier,
puisque la Chambre de l'instruction, je pense,
elle a été quand même un petit peu ébranlée par toute cette affaire,
et notamment l'implication de William Rolland.

La Chambre de l'instruction s'est contentée, en fait,
de lister les éléments d'accusation qui étaient portés contre lui,
parallèlement, elle lister également les éléments à des charges,
et puis...

Que la cour d'assises se débrouille, quoi, c'est ça?

Non, c'est ça.

Il appartiendra à la cour d'assises, au terme d'un débat contradictoire,
de décider si oui ou non il est coupable.

C'est terrible, un dossier comme ça devant une cour d'assises,
tout le travail reste à faire.

L'instruction a laissé trop de choses en suspens.

Alors, en fait, moi, je me suis polarisé sur la défense de William Rolland,
et ce que j'ai dit à la cour d'assises, c'était...

J'ai fait le parallèle avec la demande de mise en liberté
que j'avais formalisée huit années plus tôt,
et j'avais signalé le parallélisme qui était remarquable à mon niveau,
c'est-à-dire que ce que j'avais dit huit ans avant
était exactement la trame de ce que j'allais développer dans la cour d'assises.
Que de temps perdu.

Il a été indemnisé, votre client, pour ses huit années de suspicion injustifiée.

Il n'a passé deux mois en prison.

Il a fait deux mois et sept jours d'étention provisoire, exactement.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Laetitia Monnier, la call-girl qui voulait rester vierge - Le débrief

Il a touché combien? Vous vous en souvenez?

Je peux pas vous dire, j'ai deux mémoires.

Quelques milliers, quelques dizaines de milliers?

Pas quelques dizaines de milliers, plutôt, on en retourne une dizaine de milliers d'euros.

Il faut que vous nous parliez d'elle, parce que vous la connaissez,

nous pas, l'impression qu'elle donne, mais sans l'avoir vu, c'est qu'elle est complètement singlée.

Ou alors, c'est une stratégie de se faire passer pour une singlée?

Je ne peux pas vous dire, en tout cas, ce que je peux vous dire, c'est que

si l'instruction a été aussi longue, c'est à cause de cette personnalité,

puisque, comme vous avez fort justement indiqué, elle a inventé 14 versions au niveau de l'instruction,

à peu près, et encore, je ne sais même pas si on est dans le chiffre exact,

et en fait, les experts qui ont pu l'examiner ont apporté quand même des éléments de réponse en termes de crédibilité, de manipulation, de capacité d'inventer des scénarios.

Vous voyez, des mensonges utilitaires, à chaque fois qu'on l'interrogeait,

elle avait toujours une réponse pour s'adapter à la question,

ou à l'accusation qu'on portait contre elle.

Je prends un exemple, par exemple, dans le cadre de l'instruction,

nous avons été à la reconstitution sur les lieux du crime,

et puis, elle parlait des échanges téléphoniques entre elle et William Roland,

et puis, à un moment donné, je lui ai dit, mais attendez, on lui a fait mentionner,

qu'on lui a signalé qu'en fait, la téléphonie de William Roland le plaçait à Brest,

et là, elle a inventé une histoire de Toki-Woki,

là, c'était encore un élément nouveau qui sortait,

évidemment, les Toki-Woki, on ne les a jamais retrouvés,

parce qu'ils ont été...

Mais ma question, c'est, est-ce qu'elle a un côté pathologique,

est-ce que c'est une mythomane avérée,

ou est-ce que, stratégiquement, pour semer le doute,

elle invente tous les jours quelque chose?

Je pense que les experts qui l'ont examiné, l'ont d'ailleurs parlé de mythomanie,

c'était un trait de sa personnalité,

c'est au gré des bénéfices qu'elle en a tant,

elle est capable d'inventer des mensonges utilitaires, comme ils ont dit.

Alors, le mobile, on n'en a pas, officiellement,

vous en avez un, vous, vous en avez compris un?

Écoutez, moi, j'ai écouté l'avocat général,

lors du procès d'Assise à Quimper en mars 2017,

et c'est vrai que j'étais assez d'accord avec lui,

cette jeune fille travaillée, comme vous vous avez dit tout à l'heure,

dans un bar à Haute S., le 46,

mais en fait, elle travaillait toujours à l'intérieur de cet établissement,

et c'était la première fois, en fait, qu'elle était à l'extérieur avec un client,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Laetitia Monnier, la call-girl qui voulait rester vierge - Le débrief

en l'espèce au domicile de M. Le Page.
Alors, il était soi-disant, d'après ce qu'elle avait indiqué,
il était question de prendre un bain, et donc moyennant rémunération.
Alors, moi, il y avait quand même un élément qui me paraissait un peu curieux,
c'est qu'on a retrouvé quand même M. Le Page nu sur son lit.
Et donc, à partir de là, on peut se demander
si effectivement M. Le Page, se retrouvant sur son lit avec l'étichabonnieux,
n'est pas voulu aller un peu plus loin que de prendre un bain.
Je dois dire que ça me paraît peut-être quelque chose qui est assez intéressant à développer.
Mais cette obsession de la virginité, pardon,
il y a plusieurs choix de vie dans la vie, on peut faire un firmière,
ou si on fait au test de bar, c'est assez rare qu'on veuille en même temps rester vierge.
Il y a un truc qui est assez dingue là-dedans.
Oui, tout à fait. Alors, l'expert psychiatre,
un des experts psychiatres qu'il avait examiné, avait indiqué
que si elle perdait sa virginité, elle perdait son identité.
Effectivement, elle ne voulait pas avoir de relation sexuelle avec ses clients.
Et peut-être que justement, ce soir-là, quand elle s'est retrouvée dans la chambre de M. Le Page,
avec M. Le Page peut-être essayant d'avoir un peu plus que de prendre un bain,
et bien évidemment, c'était aussi dans un contexte d'alcoolisation,
d'escupierfiant de médicaments, vous voyez l'état qu'elle était.
Sauf qu'elle ne le dit pas, elle ne dit pas qu'il a essayé de me violer.
Et elle ne dit pas ça, on lui pose la question, elle dit non.
Oui, c'est exact, oui.
C'est-à-dire qu'on pense à sa place, mais elle, pas.
Et bien évidemment, si elle dit qu'il a essayé d'avoir une relation sexuelle avec moi,
là évidemment, c'était encore un mensonge utilitaire, parce qu'elle voyait bien
qu'elle aurait été coincée à ce moment-là par rapport à ce mobile.
L'application de la mère, qui est évoquée par la partie civile au cours du procès, vous y croyez-vous?
Écoutez, moi, je sais que les enquêteurs dans le cadre du dossier d'instruction
avaient enquêté sur la mère et notamment son emploi du temps,
et elle était arrivée à Brest par le train, et donc il y a eu un problème de SNCF,
je crois, et donc elle était arrivée en retard, donc ils avaient vérifié tout ça.
Et c'est vrai qu'à priori, elle était arrivée à une heure, si vous voulez,
où l'éthicien Amonier avait déjà quitté William Roland.
Donc si vous voulez, ça en est resté là.
Bon, effectivement, le lendemain matin, ne voyant pas sa fille arrivée,
elle a décidé d'aller se promener, et elle a pris un bus à la gare routière de Brest
pour aller au Conquet.
Oui, donc c'est vrai que lui, comme accusation, c'est ça, ça tient pas.
Ça vous a pas convaincu?
Non, maintenant, c'est vrai que, comme vous le disiez tout à l'heure,
lors de l'audience, quand la partie civile a interrogé l'éthicien Amonier

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Laetitia Monnier, la call-girl qui voulait rester vierge - Le débrief

sur la possible implication de sa mère dans toute cette affaire, c'est vrai qu'il y a eu un blanc qui a été quand même très pesant, qui a amené tout le monde à s'interroger quand même. Maintenant qu'elle a été l'implication de la mère, si tenter que sa mère ait été impliquée, je pense pas que, par rapport à l'aurodatage de l'amant de monsieur Lepage, je ne pense pas qu'elle aurait participé au meurtre, peut-être après, à la destruction de la maison, j'en sais rien, mais c'est vrai que c'est une interrogation qui subsiste. Merci beaucoup, maître Patrick Larvore, le bien nommé, vous êtes comme Patrick Poivre d'Arvore, on vous a collé un nom, qui ici est à l'endroit où vous exercez du barreau de Brest. Patrick Poivre d'Arvore et du département 22. Ah oui oui oui, enfin bon écoutez, l'orgisson, vous êtes de Larvore vous-même peut-être? Oui, tout à fait. Merci en tout cas d'avoir accepté de revenir sur ce dossier. Merci beaucoup.